

**RÉUNION INAUGURALE DU GROUPE INTERNATIONAL
DE CONTACT SUR LA RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE (GIC-RCA)
3 MAI 2013
BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA RÉUNION INAUGURALE DU
GROUPE INTERNATIONAL DE CONTACT SUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA RÉUNION INAUGURALE DU
GROUPE INTERNATIONAL DE CONTACT SUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

1. Le Groupe international de contact sur la République centrafricaine (GIC-RCA), a tenu sa réunion inaugurale à Brazzaville, en République du Congo, le 3 mai 2013. La cérémonie d'ouverture était placée sous la haute autorité de S.E. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, Président du Groupe de suivi des Accords de Libreville et de S.E. Jacob Zuma, Président de la République d' Afrique du Sud. Dans leur allocution respective au cours de cette cérémonie d'ouverture, les deux chefs d'État, après avoir exprimé leur préoccupation face à la détérioration de la situation politique, sécuritaire et humanitaire en République centrafricaine (RCA), ont fortement insisté sur la nécessité d'une action régionale, continentale et internationale coordonnée pour permettre à la RCA de trouver une solution durable aux problèmes récurrents dans ce pays.

2. Cette réunion inaugurale, qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de la RCA, conformément au Communiqué de la 366^{ème} réunion du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), tenue le 16 avril 2013, à Addis Abéba ainsi qu'au Communiqué final du 4^{ème} Sommet extraordinaire des chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), tenu à N'Djamena, le 18 avril 2013 était placée sous la co-présidence de la Commission de l'UA et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). La réunion a enregistré la participation de représentants de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), des Nations unies, de l'Union européenne (UE), de l'Organisation Internationale de la Francophonie, ainsi que d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux de la RCA, y compris des représentants d'Institutions économiques et financières.

3. Les participants à la réunion ont adopté «*l'Appel de Brazzaville du groupe international de contact sur la République centrafricaine*», dans lequel ils ont d'abord exprimé leur vive préoccupation face à la dégradation continue de la situation politique et sécuritaire, marquée notamment par les violations graves des droits humains ainsi que par la détérioration de la situation humanitaire et économique en RCA. Ils ont ensuite souligné que cette situation constitue une menace à la paix, à la sécurité et à la stabilité de la région ainsi qu'à la paix et à la sécurité internationales et se sont déclarés préoccupés par les risques que cette crise fait peser sur la cohabitation pacifique entre les différentes entités communautaires et religieuses dans le pays du fait de la survenance de comportements extrémistes.

4. Le Groupe international de contact, dont la création répond au souci de ses Membres d'apporter leurs contributions individuelles et collective à la pleine restauration de l'ordre constitutionnel en RCA, est déterminé à accompagner ce pays dans la réalisation de l'ensemble des objectifs assignés à la période de Transition de dix huit (18) mois. Le GIC-RCA entend travailler, dans le respect de la souveraineté et de l'indépendance nationales de la RCA, avec les autorités de la Transition et toutes les parties centrafricaines pour assurer la protection des

civils, la promotion des droits de l'homme, l'accès humanitaire aux populations dans le besoin, la réactivation des administrations et services publics, la reconstruction des Institutions centrales, régionales et locales de l'État, la restructuration du Secteur de la Défense et de la Sécurité, ainsi que la relance des activités économiques.

5. Les participants ont insisté sur la nécessité pour les autorités de la Transition et toutes les parties centrafricaines de mettre, scrupuleusement et sans délai, en œuvre les engagements et autres dispositions contenus dans l'Accord politique de Libreville et la Déclaration de N'Djamena, en recourant au dialogue inclusif en vue de la création d'un climat apaisé et de la promotion de la réconciliation nationale. Les participants ont en outre souligné la responsabilité pénale individuelle qui s'attache aux agissements des auteurs, commanditaires et complices d'actes, d'exactions et autres violations des droits de l'homme ainsi que d'actes susceptibles d'être qualifiés de crimes contre l'humanité.

6. Le Groupe a réaffirmé sa volonté politique d'accompagner la RCA dans le déploiement des efforts nécessaires pour sortir définitivement du cycle récurrent d'instabilité et de changements anticonstitutionnels de Gouvernement. Le GIC-RCA en appelle, pour ce faire, à tous les États membres de la CEEAC et de l'UA ainsi que tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux de la RCA, à apporter un appui politique, économique et financier en faveur de la Transition dans ce pays, en vue de la restauration urgente de la sécurité et de l'ordre public, de la protection des droits de l'homme et de la lutte contre l'impunité, de la mise en place et du fonctionnement effectif des Institutions de la Transition, de l'élaboration d'un chronogramme électoral et de la réunion des conditions pour la tenue d'élections libres et crédibles, de la fourniture de l'assistance humanitaire aux populations dans le besoin ainsi que pour la mise en œuvre d'un programme économique d'urgence.

7. Les deux coprésidents de la réunion, ayant pris connaissance de la tentative de déstabilisation contre les institutions tchadiennes, dont a fait état le communiqué du Gouvernement tchadien du 1^{er} mai 2013, ont exprimé le sentiment général consistant en une légitime préoccupation face à cette situation et condamné fermement ce développement qui s'inscrit à contre courant des efforts soutenus que le Tchad déploie pour promouvoir son développement socio-économique et faciliter le dialogue politique, à travers la mise en place de structures de concertation entre tous les acteurs concernés, afin d'approfondir le processus démocratique.

Fait à Brazzaville, le 3 mai 2013
Le Groupe international de contact sur la RCA